

News Tank Éducation (site web)

Wednesday, September 10, 2025 - 20:12:27 1789 mots

## **L'enseignement supérieur « vecteur de croissance économique et de bien-être social » (M.Cormann, OCDE)**

**« Les systèmes d'enseignement supérieur de qualité sont de puissants vecteurs d'opportunités individuelles, de croissance économique, d'innovation et de bien-être social », déclare Mathias Cormann, secrétaire général de l' OCDE**

Organisation de coopération et de développement économiques , lors de la présentation du rapport Regards sur l'éducation 2025, le 09/09/2025.

Cette nouvelle édition de l'organisation est axée sur l'enseignement supérieur. « Il nous faut disposer de systèmes efficaces et de qualité pour développer des compétences propices au gain de productivité et évolutions de nos sociétés », indique le secrétaire général quant à ce choix.

Le rapport indique une hausse du niveau de formation dans tous les pays de l'OCDE avec 48 % des jeunes adultes diplômés de l'enseignement supérieur (+ 21 points par rapport à 2000). En France, cette part est de 53 % (+ 5 points par rapport à 2019). Néanmoins, l'OCDE souligne la persistance d'inégalités fortes dans l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur, ainsi que le besoin d'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail.

« Pour s'assurer que ce potentiel soit pleinement réalisé, les pouvoirs publics devront mettre en place des systèmes efficaces de contrôle de la qualité, mieux préparer les élèves du secondaire aux possibilités qui s'offrent à eux dans l'enseignement supérieur et continuer de développer d'autres voies d'accès au développement des compétences ».

Sur ce dernier point, Mathias Cormann souligne l'intérêt des microdiplômes qui aideront les travailleurs à s'adapter à l'évolution des besoins du marché du travail, à condition qu'ils ne deviennent pas une case à cocher pour la conformité. Pour cela, « une stratégie consiste à reconnaître officiellement les microdiplômes de qualité et les intégrer dans des parcours reconnus ».

Faire des études supérieures est toujours rentable

Andreas Schleicher, directeur de l'éducation et des compétences à l'OCDE et conseiller spécial du Secrétaire général, détaille plusieurs points du rapport 2025. En premier lieu, le fait qu'« une bonne éducation rapporte ».

« Nous avons beaucoup débattu ce point. Si tout le monde fait des études supérieures, y aura-t-il par exemple toujours un Smic

Salaire minimum interprofessionnel de croissance ? L'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur pourrait entraîner une diminution des rendements, mais pour l'instant nous ne voyons aucun signe de cette tendance. L'avantage des diplômés du tertiaire en matière de revenu est stable ».

Au sein de l'OCDE, être titulaire d'une licence permet de gagner 39 % de plus qu'un diplômé de l'enseignement secondaire et 83 % pour un master. Pour la France, « l'écart salarial entre les travailleurs titulaires du deuxième cycle du secondaire et ceux diplômés de l'enseignement supérieur est plus important qu'en moyenne dans l'OCDE, atteignant 60 % », indique le rapport.

« Bien sûr, tout dépend des études et dans beaucoup de pays, avoir, par exemple, un diplôme dans les sciences, l'ingénierie, les mathématiques rapportera plus que les arts ou les sciences humaines. Mais ce n'est pas le cas partout », nuance-t-il.

À l'inverse, « les jeunes qui n'ont pas de diplôme de fin de secondaire ont un plus fort risque de décrocher du marché du travail ».

Inégalités persistantes d'accès aux études supérieures

Selon Andreas Schleicher, « il est important de s'assurer que ce sont les plus talentueux et les plus motivés qui obtiennent les meilleures places dans l'enseignement supérieur. Mais on voit que, très souvent, si les parents ont fait des études supérieures, les enfants ont une plus grande chance d'accéder à l'enseignement supérieur ».

« En France, 75 % des 25-34 ans dont au moins un parent est diplômé de l'enseignement supérieur ont eux-mêmes obtenu un tel diplôme, contre seulement 32 % parmi ceux dont les parents n'ont pas achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet écart de 43 points de pourcentage dans l'accès à l'enseignement supérieur est similaire à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 44 points de pourcentage », peut-on lire dans le rapport.

« Accéder à l'enseignement supérieur est une étape, le terminer en est une autre », indiquent les auteurs du rapport.

« En France, seuls 34 % des nouveaux inscrits dans les universités publiques obtiennent leur licence dans la durée théorique du programme en 2023. Cette proportion atteint 46 % un an après la durée attendue. En comparaison, le taux moyen d'obtention dans les établissements publics et privés de l'OCDE est de 43 % dans la durée théorique, pour atteindre 59 % après une année supplémentaire. »

#### Acquisition des compétences

« Les compétences et les qualifications, ce n'est pas la même chose », déclare Andreas Schleicher.

« Les diplômés de l'enseignement supérieur possèdent généralement des compétences en littératie plus élevées que les diplômés de l'enseignement secondaire. Ce à quoi on peut logiquement s'attendre. Néanmoins, il y a une part importante d'adultes qui ont passé des années à l'école, et parfois à l'université, et qui n'ont même pas les compétences en littératie d'un enfant de 10 ans ».

Ces données proviennent de l'enquête Piac

Programme for the International Assessment of Adult Competencies (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) de l'OCDE dans laquelle les compétences en littératie sont évaluées sur une échelle de 0 à 5. Un niveau 1 ou en dessous correspond à « des personnes qui ne peuvent comprendre que de très courts textes contenant peu d'informations parasites ».

« En France, 30 % des 25-64 ans ont des compétences en littératie au niveau 1 ou en dessous en 2023, soit légèrement plus que la moyenne de l'OCDE (27 %) ».

De plus, « dans l'ensemble de l'OCDE, 30 % des adultes titulaires d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire et 13 % de ceux diplômés de l'enseignement supérieur obtiennent un score au niveau 1 ou en dessous en 2023. En France, ces proportions s'élèvent respectivement à 36 % et 8 % ».

« Ces résultats mettent en évidence un défi majeur : élargir l'accès à l'éducation ne suffit pas, les systèmes éducatifs doivent aussi veiller à ce que tous les apprenants acquièrent de solides compétences fondamentales », indique le rapport de l'OCDE.

Andreas Schleicher espère que « l'apprentissage tout au long de la vie va aider, mais les données sont plutôt pessimistes, car ceux qui ont le plus besoin de formation sont ceux qui y ont le moins accès en tant qu'adulte ».

#### Peu d'investissements pour la recherche et le développement en éducation

Andreas Schleicher indique que, pour la première fois, l'OCDE s'est intéressé aux investissements pour la recherche et le développement dans l'éducation. « On voit par exemple que le secteur de la santé investit quatre fois plus dans la recherche de développement que le secteur de l'éducation. Et cela ne concerne que les financements publics, l'écart est encore plus grand si on ajoute les financements privés du secteur pharmaceutique et de la biotechnologie ».

« Les données relatives aux crédits budgétaires publics de R&D

Recherche et développement dans le domaine d'études montrent que 3,7 % des budgets publics de R&D des pays de l'OCDE sont alloués à la recherche dans ce domaine, ce qui en fait le troisième domaine le moins financé sur les 12 couverts », note le rapport.

« Malgré les demandes croissantes en faveur de l'innovation dans les systèmes éducatifs, une part toujours faible de la R&D est consacrée au domaine de l'éducation depuis 2020, mettant en évidence un sous-investissement persistant dans la recherche en éducation. Bien qu'une certaine prudence s'impose lors des comparaisons directes en raison de la nature

différente des données selon les pays, la plupart des pays de l'OCDE et des pays partenaires (22) consacrent moins de 3 % de leur budget public de R&D à l'éducation, 7 y consacrent entre 3 % et 6 %, et 7 plus de 6 % . »

#### Dépenses publiques dans l'éducation en France

L'OCDE consacre une partie de son rapport à aux dépenses publiques d'éducation des différents pays. Avec 12 321 \$ par élève de l'enseignement élémentaire au post-secondaire non supérieur en 2022, la France se situe au milieu de la fourchette des pays, qui s'étend de moins de 2 000 \$ à plus de 27 000 \$.

Néanmoins, « la France dépense :

13 % de moins que la moyenne de l'OCDE par élève dans l'enseignement élémentaire,

5 % de moins dans le premier cycle du secondaire,

mais 24 % de plus dans le deuxième cycle du secondaire ».

« Comme dans la plupart des autres pays, les dépenses publiques en France sont plus élevées dans l'enseignement supérieur, incluant la recherche et développement, que de l'enseignement élémentaire au post-secondaire non supérieur. En 2022, les dépenses publiques en France s'élèvent à 14 238 \$ par étudiant de l'enseignement supérieur, contre une moyenne de 15 102 \$ dans l'OCDE. »

« En France, l'investissement éducatif de l'enseignement élémentaire à l'enseignement supérieur représente 5,4 % du PIB

Produit intérieur brut , soit un niveau supérieur à la moyenne de l'OCDE (4,7 %). »

Le rapport note également qu'entre 2015 et 2022, la part consacrée à l'éducation en France a reculé de 8,3 % à 8,0 % des budgets publics.

« Au niveau préélémentaire, les dépenses publiques par enfant en France n'ont augmenté que de 14 % entre 2015 et 2022, contre une hausse moyenne de 24 % dans l'ensemble de l'OCDE. Cette croissance limitée est intervenue malgré une baisse de 8 % des effectifs en France, alors que les effectifs augmentaient légèrement en moyenne dans l'OCDE (+ 1 %) ».

#### Travaux de l'OCDE sur l'enseignement supérieur

Mathias Cormann annonce plusieurs travaux et publications à venir de l'OCDE :

- Une nouvelle évaluation de l'enseignement et de la formation professionnelle est en cours « afin de fournir des éclairages fondés sur des données probantes sur la manière d'améliorer la pertinence, la qualité et l'efficacité de ces programmes ».
- La publication en octobre 2025 d'une nouvelle analyse comparative sur la viabilité financière des universités et le rôle des politiques publiques.
- La publication en 2026 de nouvelles analyses comparatives sur les possibilités d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur et d'améliorer la réussite des étudiants.

Il évoque également le sommet de l'OCDE sur les compétences, qui se tiendra à Istanbul en avril 2026. « Les ministres débattront de la façon dont l'évolution démographique, les migrations de travail et les transitions écologiques et numériques remodelent les besoins en compétences et ce que cela signifie pour l'éducation et la formation à tous les stades de la vie. »

#### Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

Présentation : L'OECE (Organisation européenne de coopération économique) a été instituée en 1948 pour administrer le plan Marshall financé par les États-Unis afin de reconstruire un continent dévasté par la guerre. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) est officiellement née le 30/09/1961, date d'entrée en vigueur de la Convention.